

FLASH INFO 19 – ECHOS du dernier CHSCT DDCT 10/11 2022 Pour notre santé, rejoignez-nous !

Déclaration liminaire en guise d'interpellation de la DDCT pour notre santé

C'est notre dernier CHSCT de la mandature pour les représentant.es du personnel. Mandature que nous avons exercée avec exigence et force de proposition.

Nous souhaitons remercier nos collègues mandaté.es car s'investir sur la santé aux travail c'est du temps et ceux sont aussi des obligations d'alerte de l'employeur. Ceux sont de vraies responsabilités envers les agent.es que nous représentons.

Nous voulons les **collègues du service de la médecine préventive qui font un travail formidable mais qui auraient besoin d'être plus nombreux.ses** afin que cette médecine du travail ait plus de temps pour mener à bien l'ensemble de ses missions (qui ont d'ailleurs été encore plus grande avec le covid) tel que pouvoir observer et alerter dans les services, faire des préconisations partout où cela est nécessaire et que la direction les mette en œuvre pour la santé des agent.es.

Nous remercions aussi la trop petite équipe du BPRP qui manque également d'effectif notamment pour être à la fois dans son rôle de soutien aux services en terme de prévention et en plus dans le suivi régulier des chantiers nombreux nécessaires à l'amélioration des conditions de travail des agent.es. Chantiers que, nous l'avouons, avons largement contribuer à impulser. Les méthodologies de rendus sont devenues plus claires ces dernières années aussi bien sur les compte rendu que sur les tableaux de suivi. Cependant, nous avons bien conscience que l'investissement seul des agent.es ne peut suffire à ce travail important. **Il est temps de doter la DDCT un BPRP de postes supplémentaires afin que là aussi, ce service puisse exercer de façon plus élargi, l'ensemble de ses missions.**

Nous souhaitons souligner **que grâce à notre rôle d'alerte, de nouveaux sujets ont pu enfin être travaillés alors qu'il n'était jamais possible d'en parler de manière méthodique** comme sur la prévention des violences sexistes et sexuelles au travail. Madame la présidente, votre présence y a sûrement contribué ainsi que celle du service de lutte contre les discriminations et pour l'égalité de la DRH.

Nous serons dans la rue le 19 novembre pour combattre les violences faites aux femmes et nous continuerons à intervenir pour que la Ville, en tant qu'employeur fasse son travail en la matière.

Cependant, sur le terrain, il y a encore trop de conditions de travail dégradées et **nous continuons à vous alerter sur :**

-**Des restructurations qui abîment le personnel** comme dans le cadre de la fusion des Mairies du centre, comme dans le cas du Bureau des Relations Sociales et de la Formation actuellement.

- **Des sous effectifs chroniques** des services dans les mairies et l'épuisement professionnel qui en découle avec encore un turn over important qui continue. Cela aurait dû vous alerter depuis toutes ces années que nous le dénonçons. D'autant que nombres agent.es mémoires de services partent à la retraite. et que les nouveaux-elles arrivant.es ne restent pas du fait des conditions de travail déplorables.

- **Le turn over** impressionnant aussi dans d'autres services tel que le SEII avec encore un départ dernièrement après deux autres cet été, des postes vacants en continue dans les MVAC, des UGD qui n'en peuvent plus.

- **La non reconnaissance des pénibilités de nos métiers** alors que les agent.es sont de plus en plus abimé.es par leur travail avec une refonte du temps de travail catastrophique : les ATLG avec des missions sans cesse étendues, des port de charges toujours plus lourdes (comme si les collègues étaient des mulets parfois !) et du stress permanent face aux exigences des cabinets et des directions générales tellement soucieux.ses de mettre en place la politique des maires d'arrondissement (et ce encore plus depuis la territorialisation), les accueils du public (que sont les services d'accueil, crèches, écoles, titres d'identité, état civil, etc...) avec des usagèr.es qui doivent attendre pour obtenir un rdv du fait des manques d'effectifs et sont souvent dépité face à cette dématérialisation à outrance qui éloignent toujours un peu plus les personnes précaires, les personnes âgées du service public ,

Le travail sur écran auquel tous les services administratifs sont soumis et dont on sait par de récentes études les dégâts que cela occasionne sur notre vue avec le temps. Comme si, notamment dans les services aux usagers et au 3975

constituée à majorité par des femmes, le travail de service public, d'attention, de respect, d'accompagnement était naturel et donc facile !

- **La non reconnaissance salariale pour les agent.es de la DDCT** alors que cela fait plus de 10 ans que vos parlez de rendre attractif ces métiers et que les primes pour beaucoup n'augmentent pas, voir diminuent !

- **Le non-respect des obligations d'employeurs lors d'accident du travail.** Et même lorsque nous alertons, vous nous refusez une enquête avec les représentants du personnel ou vous ne nous répondez pas comme sur l'alerte en mairie du 13.

- Trop de collègues subissent de la discrimination pour des raisons de santé notamment lors de titularisation

Nous espérons que nous pourrons l'année prochaine poursuivre notre travail de prévention, de protection et imposer à la Ville davantage de respect envers son personnel et ses conditions de travail. Pour que nos collègues de la DDCT souffrent moins, des solutions existent avec notamment :

☛ **Des effectifs supplémentaires.**

☛ Des actions de prévention et le respect des droits des agent.es et des mandatés que nous sommes.

☛ **La réduction du temps de travail et d'exposition à la pénibilité des métiers** (accueil, sur écran, double pénibilité pour les ATLG..) par des sujétions créées ou relevées.

☛ **La reconnaissance salariale** pour tout.es les agent.es (de celles et ceux au plus près des usagèr.es comme des collègues dans les fonctions support).

☛ **Des plans de prévention avec des moyens budgétaires conséquents** afin d'améliorer les conditions de travail des agent.es.

☛ Des moyens pour les collègues en télétravail (fauteuil ergonomique) et une véritable indemnisation

Nous continuerons donc à être **vigilant.es** et à **porter tout.es** ces sujets auprès de la DDCT dès la nouvelle mandature qui s'ouvrira en 2023, pour nos collègues et surtout avec nos collègues, à leur écoute. Car le **respect de la santé au travail, c'est avec l'expertise des travailleuses et travailleurs que l'employeur y parviendra.** Et plus nos collègues, dans leur travail réel seront en bonne santé, plus leur envie de développer des services publics de qualité pourra être effective !

Réponses de la DDCT :

Oui, vous avez fait avancer la direction sur la prévention des Violences Sexistes et Sexuelles au Travail

Oui, nous avons réussi à avancer sur l'arrivée de nouveaux agent.es dans les services (50 et 16 statut passerelle); et un.e agent.e de catégorie A au BPRP, un.e de catégorie B pour le bureau de la formation.

Oui, nous voulons avancer sur les MVAC, les UGD suite à vos alertes

Non, pas l'impression de plus de turn over, et nous n'ouvrons pas de nouveaux travaux sur les sujétions.

Quant à la reconnaissance professionnelle par la rémunération ... c'est le silence complet !!!

Il n'y a donc bien qu'en agissant ensemble que nous pourrons aussi gagner des créations d'emplois, une revalorisation salariale et davantage de budget pour de meilleures conditions de travail !

Rejoignez-nous : ddctsupap@gmail.com; nos newsletters DDCT sont consultables sur <http://www.supap-fsu.org/> Ou joignez vos élu.es : Catherine Valadier, Catherine Albert, Anne Descombes, Thierry Fairfort, Jonathan Valquin...

10/11/22

